M. Prud'homme: Êtes-vous jaloux?

Une voix: Et votre propre parti?

L'hon. M. Basford: Vous devriez savoir quelque chose des dauphins.

M. Prud'homme: Parlons de 1962-1963.

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, le parti libéral sait fort bien que s'il désire survivre en tant que parti national, son prochain chef ne doit pas venir du Québec ou de l'Ontario. Le ministre de la Saskatchewan le sait fort bien.

Des voix: Oh. oh!

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président, ce que nous avons entendu ici ce soir n'était pas seulement un langage d'enfant, il s'agissait d'un homme qui lançait un appel. Lorsque tous les délégués libéraux viendront de l'Ouest pour choisir leur nouveau chef, je soupçonne qu'ils ne le convoqueront pas. Ils se souviennent du programme monstre LIFT et ce sera le même tant et aussi longtemps qu'il vivra.

Des voix: Bravo!

M. Walker: Monsieur le président, puis-je poser une question au député?

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député permettrait-il qu'on lui pose une question?

L'hon. M. Hamilton: Je suis toujours heureux de répondre à une question, monsieur le président.

M. Walker: Puis-je demander au député de quelle région du pays, à son avis, son prochain chef devrait être originaire pour que son parti puisse survivre?

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Hamilton: Monsieur le président . . .

- M. le vice-président: A l'ordre. Le député voudrait-il reprendre son siège. La question posée incite le député a faire une prédiction et je ne crois pas que ce soit réglementaire.
- M. Nesdoly: Monsieur le président, j'espère bien ne pas m'attarder à faire des récriminations au sujet de la production, de la mise en marché et des offices de grains de provende. Je voudrais rappeler aux députés à ma droit que lorsque nous avons été saisis de la loi sur la stabilisation agricole il y a un an et demi, il a fallu les néo-démocrates de la Saskatchewan pour empêcher son adoption. Les autres députés ont fait les chiens couchants.

Des voix: Bravo!

- M. Nesdoly: Je voudrais faire certaines recommandations positives au lieu de rappeler des faits historiques qui remontent à 100 ans. Les partis libéral et conservateur peuvent se reposer sur leur passé glorieux, tandis que le parti néo-démocrate doit compter sur sa gloire future.
 - M. Paproski: Vous avez beaucoup d'espoir.
- M. Nesdoly: Nous avons beaucoup de patience, monsieur le président. Je voudrais souligner la nécessité d'en-

Subsides

courager les cultivateurs des Prairies à cultiver assez d'orge et de graine de colza pour répondre à la demande commerciale à une époque où la demande mondiale de blé atteint des proportions sans précédent. Réduire nos approvisionnements de ces grains pourrait restreindre les débouchés futurs pour ces autres récoltes.

Je sais que dans les provinces des Prairies on craint beaucoup qu'on néglige certaines autres denrées, ce qu'on ne voudrait pas. Il nous faudrait encourager la production de denrées spéciales, comme le colza, le seigle, le lin et l'orge, et tout particulièrement le colza. Le gouvernement fédéral devrait mettre en œuvre une politique d'encouragement à l'égard des producteurs des céréales afin qu'on en cultive suffisamment pour pourvoir aux besoins. Un moyen d'encourager la production d'autres céréales que le blé serait d'augmenter le paiement initial garanti de l'orge d'au moins 15 cents le boisseau avant les semailles au printemps de 1973.

En Saskatchewan, nous voudrions utiliser la plus grande partie des céréales de provende de notre production pour l'alimentation de nos porcins et de nos bestiaux et donner de l'expansion à notre propre industrie de préparation de la viande ainsi qu'aux industries secondaires. Lorsque nous produirons en quantité suffisante pour l'exportation, nous expédierons volontiers à l'Ontario et au Québec, ainsi qu'aux débouchés d'outre-mer. Si le gouver nement fédéral souhaite ou exige des modifications aux régimes de production, ou diverses modifications pour quelque raison, il devrait prévoir une aide financière qui permette aux producteurs de faire le redressement nécessaire.

Je voudrais dire quelques mots au sujet du commerce international du grain, monsieur le président. Depuis l'écroulement, en 1971, de l'échelle des prix de l'entente internationale sur les grains, le monde a été privé d'accord international effectif sur le commerce du grain. L'accord international sur le blé qui est entré en vigueur au milieu de 1971 expirera au milieu de 1974 mais ne prévoit aucune structure des prix. Les producteurs et les consommateurs de grain, de blé en particulier, sont le mieux servis par une entente internationale ferme sur le prix, l'approvisionnement et les conditions d'échange.

Je prie instamment le ministre chargé de la Commission canadienne du blé de s'attaquer énergiquement à l'établissement d'un climat favorable à la conclusion d'un nouvel accord après l'expiration de l'entente actuelle. La situation s'améliore dans les Prairies, monsieur le président, et nous ne voulons pas assister à la répétition de ce qui s'est produit il y a quatre, cinq, dix ou quinze ans. Dans l'Ouest, nous voulons envisager l'avenir avec confiance et rendre notre économie agricole plus stable. Le nouvel accord qui, je l'espère, sera négocié pour 1974 portera sur le blé et aussi les grains de provende.

Cet accord international sur les grains devrait également stipuler les politiques nationales et étrangères en matière de stocks, l'accumulation de réserves adéquates, une réduction des entraves au commerce grâce à des engagements entre exportateurs et importateurs, la coordination des programmes agricoles, des prix maximums et minimums pour les transactions internationales et une aide alimentaire suffisante. La guerre du Vietnam a maintenant pris fin et il y a encore des gens qui meurent de faim au Bangladesh; il faudrait peut-être mettre de côté quelques millions de boisseaux pour aider ces pays ravagés par la guerre.